

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A SQUARE OPTIC

Société par actions simplifiée

Au capital de 375 000 €

LA GALERIE

61300 L'AIGLE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Audit Normandie Conseil

Sas au capital de 10 000 € inscrite sur la liste
nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Normandie

30, rue Raymond Aron

76130 MONT SAINT AIGNAN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société A SQUARE OPTIC

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société A SQUARE OPTIC,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A SQUARE OPTIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant les indicateurs clefs de performance de nature financière, et de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel, ne sont pas mentionnées. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5 Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

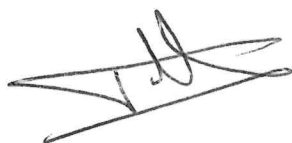
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mont Saint Aignan, le 23 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
Audit Normandie Conseil



Signé par Sébastien Folliot
Le 23/06/2025

ID: tx_DYv1BZ9LmYy5



Sébastien Folliot
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 289	4 289				
	Fonds commercial (1)	1 135 500		1 135 500	1 135 500		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	67 780	66 543	1 237	2 229	992-	44. 51-
	Autres immobilisations corporelles	81 193	73 864	7 329	4 293	3 036	70. 72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	509		509	504	5	0. 91
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	102 299		102 299	84 696	17 603	20. 78
	Total II	1 391 569	144 695	1 246 874	1 227 222	19 651	1. 60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	224 179		224 179	221 425	2 754	1. 24
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	127 421		127 421	117 087	10 334	8. 83
	Autres créances	170 098		170 098	164 356	5 741	3. 49
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	149 733		149 733	310 235	160 502-	51. 74-
	Charges constatées d'avance (3)	17 301		17 301	27 602	10 302-	37. 32-
	Total III	688 731		688 731	840 706	151 975-	18. 08-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 080 300	144 695	1 935 605	2 067 928	132 323-	6. 40-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 375 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	375 000	375 000		
	Réserves				
	Réserve légale	37 500	37 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	900 208	679 673	220 535	32.45
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	130 713	220 535	89 822-	40.73-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 443 421	1 312 708	130 713	9.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	104 297	278 122	173 825-	62.50-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	300	300		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 543	181 768	32 225-	17.73-
	Dettes fiscales et sociales	93 551	115 241	21 690-	18.82-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	144 493	179 788	35 295-	19.63-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	492 184	755 220	263 036-	34.83-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 935 605	2 067 928	132 323-	6.40-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

492 184 650 949

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 467 990		1 467 990	1 586 485		118 496-	7.47-
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	1 467 990		1 467 990	1 586 485		118 496-	7.47-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			7 500	21 833		14 333-	65.65-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			303	536		233-	43.53-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 475 792	1 608 855		133 063-	8.27-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			546 733	549 512		2 779-	0.51-
Variation de stock (marchandises)			2 754-	4 321-		1 567	36.27
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			363 145	363 392		247-	0.07-
Impôts, taxes et versements assimilés			7 128	7 254		127-	1.75-
Salaires et traitements			336 203	340 099		3 896-	1.15-
Charges sociales			73 545	76 458		2 913-	3.81-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 241	2 867		626-	21.82-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			193	79		113	142.69
Total des Charges d'exploitation (II)			1 326 432	1 335 340		8 908-	0.67-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			149 360	273 515		124 155-	45.39-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	862	859	3	0.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	862	859	3	0.36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 624	6 613	988-	14.95-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 624	6 613	988-	14.95-
2. Résultat financier (V-VI)	4 762-	5 753-	991	17.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 598	267 761	123 163-	46.00-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 913	20 619	9 294	45.07
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	29 913	20 619	9 294	45.07
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	170		170	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	170		170	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	29 743	20 619	9 124	44.25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 628	67 845	24 217-	35.69-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 506 568	1 630 333	123 766-	7.59-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 375 855	1 409 798	33 943-	2.41-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	130 713	220 535	89 822-	40.73-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

NORMECO

SAS A SQUARE OPTIC

LA GALERIE
Chemin rural de l'Albois
61300 L AIGLE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NORMECO

*18 B Rue Alfred KASTLER
P.A.T. de la Vatine
76130 MONT SAINT AIGNAN
02.35.60.40.19*

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Fonds commercial	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	17
Engagement en matière de pensions et retraites	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 935 604.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 467 989.64 Euros et dégageant un bénéfice de 130 712.90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 139 789		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 780		
Installations générales agencements aménagements divers	63 207		4 285
Matériel de transport	2 608		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 093		
TOTAL	144 688		4 285
Autres participations	504		5
Prêts, autres immobilisations financières	84 696		17 603
TOTAL	85 200		17 607
TOTAL GENERAL	1 369 677		21 892

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 139 789	1 139 789
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 780	67 780
Installations générales agencements aménagements divers			67 492	67 492
Matériel de transport			2 608	2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 093	11 093
TOTAL			148 973	148 973
Autres participations			509	509
Prêts, autres immobilisations financières			102 299	102 299
TOTAL			102 807	102 807
TOTAL GENERAL			1 391 569	1 391 569

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 289			4 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 551	992		66 543
Installations générales agencements aménagements divers	58 914	1 249		60 163
Matériel de transport	2 608			2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 093			11 093
TOTAL	138 166	2 241		140 407
TOTAL GENERAL	142 454	2 241		144 695

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	992				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 249				
TOTAL	2 241				
TOTAL GENERAL	2 241				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	102 299	0	102 299
Autres créances clients	127 421	127 421	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 972	6 972	
Impôts sur les bénéfices	24 217	24 217	
Taxe sur la valeur ajoutée	36 557	36 557	
Groupe et associés	6 400	6 400	
Débiteurs divers	95 952	95 952	
Charges constatées d'avance	17 301	17 301	
TOTAL	417 118	314 819	102 299

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26	26		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	104 271	104 271		
Fournisseurs et comptes rattachés	149 543	149 543		
Personnel et comptes rattachés	40 718	40 718		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 996	20 996		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 075	31 075		
Autres impôts taxes et assimilés	762	762		
Groupe et associés	300	300		
Autres dettes	144 493	144 493		
TOTAL	492 184	492 184		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	173 781			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	300			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	37 500			37 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE ARCONNAY	797 000			797 000	
FONDS DE COMMERCE CONDE	213 000			213 000	
FONDS DE COMMERCE LA FERTE	125 500			125 500	
Total	1 135 500			1 135 500	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	93 665
Total	93 665

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 801
Dettes fiscales et sociales	50 578
Autres dettes	143 433
Total	240 839

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 301
Total	17 301

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE LA SARL B SQUARE	200 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ROMAIN LE VELY	100 000
Total	300 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A. SQUARE OPTIC
Société par actions simplifiée au capital de 375 000 Euros
La Galerie - 61300 L'AIGLE
RCS ALENCON 834 646 697

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

24 JUIN 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 130 713 Euros en totalité au compte "autres réserves".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Certifié conforme

Le Président

Romain LE VELY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Vely', is written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise LA GALERIE		61300 L AIGLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 83464669700013		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122024	
		N-1 31122023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Signature

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.75...0.00.....)	DA	375 000	375 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	37 500	37 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	900 208	679 673	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	130 713	220 535	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 443 421	1 312 708
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	104 297	278 122	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	300	300	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	149 543	181 768	
	Dettes fiscales et sociales	DY	93 551	115 241	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	144 493	179 788	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	492 184	755 220	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 935 605	2 067 928	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	492 184	650 949	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS A SQUARE OPTIC				Néant		*		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 467 990	FB		FC	1 467 990	1 586 485		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 467 990	FK		FL	1 467 990	1 586 485		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	7 500	21 833		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	303	536		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 475 792	1 608 855	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	546 733	549 512	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(2 754)	(4 321)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	363 145	363 392	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 128	7 254	
	Salaires et traitements*						FY	336 203	340 099	
	Charges sociales (10)						FZ	73 545	76 458	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	{	- dotations aux amortissements*			GA	2 241	2 867	
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	193	79	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 326 432	1 335 340	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	149 360	273 515	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	862	859	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	862	859		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 624	6 613	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	5 624	6 613	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 762)	(5 753)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	144 598	267 761		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS A SQUARE OPTIC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	29 913		20 619
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 913		20 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	170		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	170		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	29 743		20 619
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	43 628		67 845
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 506 568		1 630 333
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 375 855		1 409 798
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	130 713		220 535
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	29 913		20 619
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES		170			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS				29 913	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A SQUARE OPTIC

LA GALERIE

Chemin rural de l'Albois

61300 L AIGLE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NORMECO

18 B Rue Alfred KASTLER

P.A.T. de la Vatine

76130 MONT SAINT AIGNAN

02.35.60.40.19

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Fonds commercial	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	17
Engagement en matière de pensions et retraites	17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 139 789		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 780		
Installations générales agencements aménagements divers	63 207		4 285
Matériel de transport	2 608		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 093		
TOTAL	144 688		4 285
Autres participations	504		5
Prêts, autres immobilisations financières	84 696		17 603
TOTAL	85 200		17 607
TOTAL GENERAL	1 369 677		21 892

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 139 789	1 139 789
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			67 780	67 780
Installations générales agencements aménagements divers			67 492	67 492
Matériel de transport			2 608	2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 093	11 093
TOTAL			148 973	148 973
Autres participations			509	509
Prêts, autres immobilisations financières			102 299	102 299
TOTAL			102 807	102 807
TOTAL GENERAL			1 391 569	1 391 569

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 289			4 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	65 551	992		66 543
Installations générales agencements aménagements divers	58 914	1 249		60 163
Matériel de transport	2 608			2 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 093			11 093
TOTAL	138 166	2 241		140 407
TOTAL GENERAL	142 454	2 241		144 695

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	992				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 249				
TOTAL	2 241				
TOTAL GENERAL	2 241				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	102 299	0 -	102 299
Autres créances clients	127 421	127 421	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 972	6 972	
Impôts sur les bénéfices	24 217	24 217	
Taxe sur la valeur ajoutée	36 557	36 557	
Groupe et associés	6 400	6 400	
Débiteurs divers	95 952	95 952	
Charges constatées d'avance	17 301	17 301	
TOTAL	417 118	314 819	102 299

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26	26		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	104 271	104 271		
Fournisseurs et comptes rattachés	149 543	149 543		
Personnel et comptes rattachés	40 718	40 718		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 996	20 996		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 075	31 075		
Autres impôts taxes et assimilés	762	762		
Groupe et associés	300	300		
Autres dettes	144 493	144 493		
TOTAL	492 184	492 184		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	173 781			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	300			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	37 500			37 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE ARCONNAY	797 000			797 000	
FONDS DE COMMERCE CONDE	213 000			213 000	
FONDS DE COMMERCE LA FERTE	125 500			125 500	
Total	1 135 500			1 135 500	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	93 665
Total	93 665

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 801
Dettes fiscales et sociales	50 578
Autres dettes	143 433
Total	240 839

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 301
Total	17 301

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE LA SARL B SQUARE	200 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ROMAIN LE VELY	100 000
Total	300 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.